

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE  
ET D'APICULTURE  
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XVII<sup>e</sup> Volume.  
N<sup>o</sup> 23. — Novembre 1898.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — ... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

*Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.*

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SEN LIS  
IMPRIMERIE TH. NOUVIAN  
place de l'Hôtel-de-Ville.

1898

#### MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Vatry. — M<sup>me</sup> Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild. — M. Tassin père. — M. Deslandes père. — M. Delamotte. — M. Demachy. — M. Albert Menier.

#### PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Évêque de Beauvais — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

#### BUREAU HONORAIRE

M. Jassemin, *secrétaire-général*.

#### BUREAU CENTRAL

*Président* : M. Thirion. — *Vice-Présidents* : MM. Morel, Vantroys et Guilleminot. — *Secrétaire-Général* : M. Mourat Appert. — *Secrétaire-Général-Adjoint* : M. Pillois. — *Secrétaire* : M. Lestocart. — *Secrétaire pour l'Apiculture* : M. Hardret. — *Trésorier* : M. Choquet (Jules). — *Trésorier-Adjoint* : M. Noché. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Cavallier. — *Conservateur du Matériel* : M. Tirlet.

#### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Bordier, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Salot, Testard, Vaudier, Billion.

#### JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

#### BUREAUX DES SECTIONS

**BETZ.** — *Président* : M. Roblin. *Vice-Président* : M. Doucet. *Secrétaire* : M. Caron. *Vice-Secrétaire* : M. Defrocourt. *Délégué* : M. Pascon.  
**CREIL.** — *Président* : M. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pichon. *Secrétaire* : M. A. Thuillot. *Vice-Secrétaire* : M. E. Thuillot. *Trésorier* : M. Grouas. *Délégué* : M. Grouas.  
**CREPY-EN-VALOIS.** — *Président* : M. Chopinet. *V.-Présidents* : M. Petit *Trésorier* : M. Legros. *Secrétaire* : M. Francolin. *Vice-Secrétaire* : M. Gannier. *Délégué* : M. Ducro.  
**GOUVIEUX (Sous-Section).** — *Président* : M. *Vice-Présidents* : MM. et Chapon. *Secrétaire* : M. Sylvain Berger. *Délégués* : MM. et Bex.  
**LA CHAPELLE-EN-SERVAL.** — *Présid.* : M. *Vice-Présid.* : M. Naze. *Secrétaire* : M. Peltier. *Vice-Secr.* : M. Sadet. *Trésorier* : M. Barbier. *Délégué* : M. Delaunay.  
**NANTEUIL-LE-HAUDOUIN.** — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Delépine. *Secrétaire* : M. Grélez père. *Vice-Secrétaire* : M. Lebrun. *Trésorier* : M. Lefebvre. *Délégués* : MM. Garnote et Bellot.  
**PONT-SAINTE-MAXENCE.** — *Président* : M. Celer. *Vice-Présid.* : MM. Deslandes et Bouffet. *Secrétaire* : M. Conin. *V.-Sec.* : M. Riby. *Trésorier* : M. *Délégué* : M. Lefebvre.

La séance de décembre étant consacrée au renouvellement annuel du Bureau et du Conseil d'administration, Messieurs les Sociétaires sont instamment priés de s'y rendre.

## PROCÈS-VERBAL

DE LA

### Séance de la Section centrale

DU 6 NOVEMBRE 1898.

PRÉSIDENTICE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

Sont admis membres de la Société :

M<sup>me</sup> DOUCHET, propriétaire à Pont-Sainte-Maxence.

M. Eugène POULAILLET, garçon jardinier à Chamant.

Sont présentés :

M. ROBQUIN, banquier à Senlis (par MM. Budin et Cavallier).

M. VIBERT, horticulteur à Senlis (par MM. Vaudier et Mouret-Appert).

M. BEUDIN, propriétaire à Verneuil (par MM. Lozet et Mouret-Appert).

M. le Président procède au dépouillement de la correspondance, qui se compose des pièces suivantes :

1<sup>o</sup> Lettre de M<sup>me</sup> Gosset faisant part de la mort de son mari, M. Louis Gosset, jardinier chez M. Poupinel, à Coye, membre de la Société. M. le Président présente à M<sup>me</sup> Gosset, au nom de la Société, ses compliments de condoléances.

2<sup>o</sup> Lettre de M. Pillois, secrétaire-général-adjoint, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance.

3<sup>o</sup> Procès-verbal de la séance de la Section de Nanteuil.

XVII<sup>e</sup> VOLUME. — N<sup>o</sup> 23. — NOVEMBRE 1898.

4° Les observations météorologiques des mois de septembre et octobre derniers, par notre dévoué collaborateur M. Lavallée, instituteur à Borest.

5° Lettre de M. Jamin, pépiniériste à Bourg-la-Reine, demandant l'envoi de quelques drageons de la prune Vinet, que M. le Président s'est empressé de lui expédier.

6° Les catalogues et prix-courants suivants : Ch. Baltet, pépiniériste à Troyes ; — Chantrier frères, horticulteurs-pépiniéristes à Mortefontaine ; — Dermigny-Trousselle fils, pépiniériste à Noyon ; — Leroy, à Angers ; — Millet, à Bourg-la-Reine ; — Levavasseur et fils, à Ussy (Calvados) ; — Schmidt, à Lyon ; — Harlay frères, à Marly-la-Ville ; — Fichet, produits chimiques, à Vincennes.

M. Testard invite les amateurs à visiter sa culture d'œillelets et insiste sur l'emploi de l'insecticide Fichet, auquel il doit la réussite de sa culture.

M. le Président dit qu'il est heureux de porter à la connaissance de la Société que M. Testard a été nommé membre du Jury à l'Exposition de Chrysanthèmes et de fruits de la Société nationale d'Horticulture de France.

Il est ensuite procédé à la nomination de la Commission des Finances, MM. Morel, Tirlet, Noché, Choquet et Lozet, sont nommés à l'unanimité des membres présents.

Le Secrétaire-Général donne connaissance à l'Assemblée des décisions prises par le Conseil d'administration dans sa séance de ce jour : M. le Président en signalant la pêche de M. Manné, dont il est parlé dans le dernier Bulletin, a dit qu'en raison de la beauté de cette pêche provenant de semis, il a pensé qu'il serait utile d'en reproduire la forme et a demandé au Conseil de ratifier la dépense du cliché ; — il a dit aussi qu'il était très heureux de voir M. le Professeur se dévouer et faire de la propagande en faveur des semis de noyaux, ce qui sera certainement très profitable aux personnes qui s'en occuperont. — M. le Président a ensuite signalé le

changement d'époque de l'annuité des eaux de la Ville, qui partira du 1<sup>er</sup> janvier au lieu du 1<sup>er</sup> juin.

L'Assemblée approuve ces décisions à l'unanimité.

M. le Président dit que vu le beau temps, au lieu de la leçon annoncée, on pourrait se rendre au Jardin d'expériences où M. le Professeur donnerait une leçon pratique, ce qui est accepté, et la séance est levée à trois heures et demie après le tirage de la tombola.

Presque tous les assistants vont ensuite au Jardin, où M. le Professeur donne une leçon sur l'habillage des arbres et des églantiers, pour la plantation ainsi que sur la greffe sur racines.

---

*Apports en séance :*

M. RAMUS, jardinier chez M. Guillemot, à Chantilly, expose un lot de chrysanthèmes d'une vingtaine de variétés, en fleurs coupées, dont l'ampleur dénote le talent du jardinier qui sait prodiguer à ses plantes les soins et la nourriture qui doivent les mettre le mieux en valeur ; il présente aussi une autre variété en pot (Souvenir de petite Amie) garnie de fleurs de toute beauté, ainsi qu'un beau lot de fruits, poires et pommes étiquetées.

Il lui est attribué une *mention très honorable* avec diplôme et félicitations, pour la belle culture de ses Chrysanthèmes.

M. BENJAMIN, jardinier chez M. Latour à Senlis, présente un fort lot de fruits parmi lesquels il y a des poires superbes et de légumes étiquetés avec soin ; il obtient une *mention très honorable* avec diplôme.

M. CHÉRET, jardinier chez M. Thirion, expose une centaine de poires Baronne de Mello, et un bouquet composé d'une quarantaine de variétés de Chrysanthèmes de plein air, tous très beaux ; il abandonne le tout pour la tombola ; il lui est voté une *mention honorable* ainsi que des remerciements.

M. LOZET, professeur, dépose sur le bureau des poires

et pommes provenant du Jardin d'expériences, pour servir à la tombola. *Remerciements.*

M. MERCIER, de Villers-Saint-Frambourg, apporte un lot de poires variées, remarquables par leur grosseur; le jury lui attribue une *mention très honorable* avec diplôme.

---

## PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

### Section de Crépy-en-Valois.

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 1898.

PRÉSIDENTIE DE M. PETIT, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie, sous la présidence de M. Petit, vice-président.

M. Lozet dépose 100 jetons sur le bureau.

Les membres présents sont : MM. Lozet, professeur; Petit, Oudin, Gannier, Lafontaine, Ducrô, Gacongne, Droux, Montiers, Gaillard, Weisseburger, Legros, de Rouville, et Francolin.

Il est donné lecture du procès-verbal de la précédente séance.

M. Lozet, professeur, pour compléter ce qu'il a dit de la pomme Croncels, dépose sur le bureau plusieurs échantillons de cette pomme; les fruits sont d'un beau volume et d'un magnifique aspect. Il expose en outre un grand nombre de variétés de Chrysanthèmes remarquables par leur coloris.

Puis il continue sa conférence sur la fleur.

Il entre ensuite dans des détails très intéressants sur les avantages que présentent certains sujets porte-greffes, et en laisse quelques spécimens qui seront plantés au jardin de l'école.

La séance est levée à trois heures et demie, après le tirage de la tombola.

### Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU 27 OCTOBRE

Le jeudi 27 octobre, à trois heures et demie, la Société d'horticulture s'est réunie à l'École des garçons pour la leçon du mois.

Présent au bureau : M. Grélez, secrétaire.

M. Lozet a pris la parole pour traiter devant onze élèves de l'École des garçons de Nanteuil, l'importante question de l'étude des organes reproducteurs des végétaux : de la fleur considérée sous ses quatre états, fleur hermaphrodite, monoïque, dioïque, polygame et de l'inflorescence en général.

Il parla ensuite d'expériences faites pour s'assurer des résultats qu'on obtient, au point de vue de la qualité des fruits, en plantant des noyaux de pêche principalement ou en semant des pépins de poire ou de pomme. Dans la plupart des cas, sept fois sur dix, ces semis ont donné des sujets qui, sans être greffés, donnent fidèlement des fruits de bonne qualité, non sauvages, moins gros que ceux qui ont été produits par des sujets greffés. Il faut donc faire des essais.

Avant de lever la séance, M. Grélez demande à M. Lozet, si après chaque leçon de physiologie ou d'anatomie végétale, il ne lui serait pas possible de faire pour les enfants qui assistent aux leçons, un cours pratique des principales opérations de jardinage. M. Lozet a déclaré être tout disposé à donner à ses leçons un caractère pratique en expliquant chaque fois qu'il le pourra les travaux du jardinage, la culture des principaux légumes, la taille des arbres, etc...

La séance a été levée à cinq heures.

---

### Section de Pont-Sainte-Maxence.

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 1898.

La séance est ouverte à deux heures et demie, sous la présidence de M. Deslandes, vice-président.

M. PRÉVÔT, jardinier chez M<sup>me</sup> de Roberval, expose un lot de 30 variétés de poires. — *Mention très honorable.*

M. Eugène HENNEQUIN, jardinier à Pont, expose : un lot de fruits (poires et pommes), *mention honorable*; un lot de fleurs (dahlias, chrysanthèmes, muflers, zinnias, œillets), *mention simple*; un lot de légumes (épinards, poireaux, salsifis, carottes, escaroles), *mention.*

M. le Professeur fait ensuite une conférence sur la récolte et la conservation des fruits.

Il est procédé ensuite au tirage des lots de la tombola, et la séance est levée à quatre heures.

---

## DÉGUSTATIONS

15 octobre.

POIRE TRIOMPHE DE VIENNE. — Fruit assez gros, allongé, bosselé. — Peau fine, jaune brillant, presque complètement recouverte de rouille blonde. — Chair blanche, demi-fine, très juteuse, fondante, sucrée, relevée, légèrement anisée. — Le fruit paraît n'être pas sujet à blettir, l'arbre doit être fertile avec des pincements longs. — La maturité est retardée accidentellement de trois semaines environ.

5 novembre.

POIRE CONFÉRENCE (du jardin d'expériences de la Société). — Fruit petit, allongé. — Peau fine, jaune clair, entièrement recouverte de rouille blonde. — Chair blanc rosé, fondante, sucrée, légèrement musquée.

---

## LES IRIDÉES

Suite.

Les coloris, les panachures et la fraîcheur que l'on rencontre dans les fleurs, imitent ceux observés dans certaines

fleurs d'orchidées, et inspirent ainsi le regret de ne pas les voir plus cultivées.

On y rencontre le rouge violet, le violet bleuâtre, le bleu velouté, le bleu indigo passant au blanc pur par le bleu clair, et le gris de lin; avec des marbrures, des jaspures, des punctuations généralement très vives et bien tranchées. Le jaune s'y rencontre bien rarement. Le tissu satiné de ces fleurs d'iris est d'une telle finesse, chez certaines variétés, qu'il semble composé de cristaux transparents.

*L'Iris Xiphion* ou iris d'Espagne est également une bulbe vivace à peu près semblable à celle de l'espèce précédente. Sa hampe florale formée de feuilles scarieuses et plus grêles, est plus élancée; elle atteint environ 50 à 70 centimètres de hauteur. Les fleurs naissent d'une spathe terminale et sont très odorantes. Les divisions externes du périanthe sont *onguiculées*. Le limbe arrondi est moins large que dans l'espèce précédente. Les divisions internes sont plus transparentes et plus dressées.

L'Iris Xiphion fleurit en mai, juin. Les semis ont fait naître des variétés de différentes tailles et à floraison plus ou moins précoce.

Les coloris assez nombreux aussi dans cette espèce ont entr'eux beaucoup de ressemblance, bien qu'étant cependant de nuances diverses. Une tache jaune d'or occupe le milieu du limbe, et ce caractère semble être commun à toutes les variétés de cette espèce qui ajoute ainsi aux coloris de l'espèce précédente, le jaune, avec toutes les combinaisons de nuance possible.

En sorte, dans l'iris d'Espagne, on rencontre le bleu violet, le jaune pur, le jaune violacé, le jaune brun, des mordorés, des olivâtres, des enfumées, des verdâtres, des gris perles, blanc pur, blanc jaunâtre, etc... Certaines variétés sont d'aspect strié, marbré ou saturé; le tissu transparent présente des associations de couleurs singulières, produisant des tons assez spéciaux. Il faut cependant avouer que les

coloris des fleurs de l'Iris d'Espagne, n'ont pas la richesse de ceux de l'Iris d'Angleterre.

L'*Iris de Perse* est aussi une bulbe allongée. La plante est naine; elle fleurit en mars, avril, avant le développement des feuilles. La fleur est solitaire et se montre à 15 ou 20 centimètres au-dessus du niveau du sol. Cette espèce est très précieuse par son brillant coloris et surtout par l'odeur délicieuse qu'elle répand en même temps que celle des jacinthes; malheureusement elle est un peu délicate et ne s'accommode pas très bien de culture sans abris sous notre climat. Les soins que l'on donne aux jacinthes lui conviendraient; les bulbes sont d'une conservation assez difficile. Il faut avoir le soin de les maintenir dans du sable sec et de les planter de bonne heure à l'automne, et afin d'en avoir à planter pour obtenir des floraisons successives, on pourrait les conserver d'une année à l'autre, en terre sèche, en les laissant dans leur pot jusqu'au moment de les replanter.

Ces trois dernières espèces, qui complètent le genre *Iris*, réussissent à peu près dans tous les terrains; néanmoins elles ont des préférences pour les terres légères et pour une exposition chaude. Il est nécessaire même de les abriter avec un peu de litière, pendant leur premier développement, contre les gelées tardives du printemps.

La plantation des bulbes se fait d'octobre à novembre; passé cette époque, les résultats seraient moins certains, car il est bien difficile de conserver les bulbes en bon état en les laissant trop longtemps au repos.

La multiplication se fait, comme les espèces précédentes, par la séparation de caïeux ou bulbilles, qui sont abondants. La floraison a lieu la première ou la deuxième année, selon la grosseur de ces caïeux et bulbilles. On dé plante les bulbes quand les tiges sont séchées, et on les place dans du sable sec, à un endroit exempt de lumière. On peut se dispenser de déplanter tous les ans; on obtiendra ainsi des touffes épaisses d'un bel effet. Mais en ce qui concerne les cultures

d'amateurs, c'est-à-dire en collection bien ordonnée, il faut, comme pour les tulipes, les déplacer chaque année et renouveler assez fréquemment.

Quant à la multiplication, par le semis, je prie le lecteur de se reporter à ce que j'ai dit pour les espèces à rizomes.

Pour prolonger autant que possible la floraison de ces magnifiques plantes bulbuses, il est nécessaire d'ombrager les fleurs avec une toile-abri, comme cela se fait ordinairement pour les tulipes. Les fleurs coupées des *Iris* sont avantageuses: pour la garniture des vases, dans les appartements; pour la confection des bouquets et des gerbes; pour la culture en pot en réunissant plusieurs bulbes et en leur appliquant une culture combinée, dont en réalité sont bien dignes toutes ces remarquables monocotylédonées.

(A suivre).

---

## EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

---

*Bouturage des Prothalles.* — On sait que les fougères portent, le plus souvent à la face inférieure de leurs feuilles, des organes brunâtres appelés *spores*, formés par la réunion d'un grand nombre de sporanges, lesquels contiennent des corps très petits appelés *spores*. Ces spores (que tous les jardiniers appellent à tort graines) ne sont point analogues aux graines des plantes plus élevées en organisation, car celles-ci forment directement en germant une plantule, tandis que les spores en tombant sur le sol donnent naissance à une lame verdâtre appliquée sur le sol, plus ou moins cordiforme, appelée *prothalle*, daquel naîtra seulement plus tard la plantule, car ce sont ces prothalles, et eux seuls, qui portent à leur face intérieure, garnie de poils rhizoïdes, les organes reproducteurs. Les organes mâles, sortes de petits sacs, sont appelés *anthéridies* et laissent

échapper à la maturité, par une déchirure, des corps mobiles, contournés sur eux mêmes, appelés *anthérozoïdes*, que certains horticulteurs, de haut mérite, appellent des bêtes !

Les organes femelles, appelés *archégonés*, situés dans la partie épaisse du prothalle, ont la forme d'une bouteille dont le col, tourné vers le bas, fait saillie à l'extérieur, tandis que le ventre est enfermé dans le prothalle. Cette partie évasée contient la cellule femelle ou *oosphère*

La pénétration d'un *anthérozoïde* (cellule mâle) dans le col de la bouteille de l'archégoné, et sa fusion avec l'oosphère (cellule femelle) donne naissance à un œuf. Cet œuf germant deviendra la plantule.

Tel est le mode de fécondation chez toutes les Fougères ; il diffère du tout au tout de celui des Phanérogames.

Il est généralement admis qu'un prothalle ne donne habituellement naissance qu'à une seule plantule. La chose est plus ou moins exacte. Elle est vraie si on laisse la plantule en place ; elle est inexacte si on enlève délicatement cette plantule qu'on peut d'ailleurs repiquer, si elle a acquis une certaine force.

L'enlèvement de cette plantule provoque dans le prothalle la germination d'un autre œuf et, par là même, une deuxième plantule, à laquelle on peut faire subir le même sort qu'à la première, et ainsi de suite, au moins quatre à six fois. On peut même, le prothalle ayant acquis ses dimensions extrêmes, le couper en cinq ou six morceaux et les placer face inférieure sur du Sphagnum humide. Chacune de ces boutures donnera une plantule parfaitement constituée.

Ce bouturage des prothalles, qui a paru extraordinaire à bien des horticulteurs, est pourtant très facilement explicable.

En effet, les anthéridies généralement au nombre de 30 ou 40, donnent un très grand nombre d'anthérozoïdes qui assurent largement la fécondation de tous les archégonés dont le nombre est moindre que celui des anthéridies.

L'œuf le plus âgé germe le premier et donne une plantule. Si on laisse cette plantule évoluer complètement, non seulement elle se nourrit par l'intermédiaire du prothalle, mais elle digère toutes les substances qui s'y trouvent et même les œufs plus jeunes.

Si, au contraire, on enlève cette première plantule, un deuxième œuf se développe et donne une deuxième plantule, etc.

Les mêmes phénomènes se reproduisent quand on bouture les prothalles.

Si chaque bouture contient un œuf fécondé, chacune donnera naissance à une plantule et par suite à une plante feuillée.

Il m'a paru intéressant de signaler aux cultivateurs de fougères ce bouturage de prothalles qui peut, avec un peu d'adresse, donner d'excellents résultats dans le cas où les semis donnent difficilement des prothalles. Un seul de ceux-ci suffira pour fournir quatre à cinq plantes.

(*L'Horticulture Nouvelle*). J. CHIFFLOT.

♦♦

*Quelques espèces d'Ananas.* — Comme tous les commentants, j'ai débuté dans la culture de l'Ananas avec des œilletons arrachés aux Ananas qui nous arrivent par milliers à certaines époques de l'année. Ces œilletons font au fruit une collerette qui le protège contre les chocs extérieurs. Les marchands de comestibles ne pouvant en tirer parti les jettent, les donnent ou les vendent pour quelques sous.

Je dois le dire tout de suite : c'est avec des œilletons venus de Pernambuco, et appartenant à l'espèce dite Abakachy, que j'ai obtenu les fruits les plus savoureux.

Les producteurs des environs de Paris dédaignent les Abakachy, parce que les fruits qu'ils produisent ne sont pas assez gros. Aux halles de Paris, l'Ananas se vend presque toujours au poids ; il importe donc, quand on veut en vendre,

d'avoir des fruits volumineux : quelques-uns arrivent au poids énorme de 5 kilogrammes. Mais, qu'on le sache bien, ces gros Ananas ne sont pas les meilleurs.

C'est donc, à mon avis, l'Abakachy qu'un amateur gourmet doit cultiver de préférence à toutes les autres. Parmi les espèces à gros fruit, citons : le *Cayenne épineux*, le *Cayenne à feuilles lisses*, le *Comte de Paris*, le *Montserrat*, l'*Ananas de la Providence*, le *Charlotte Rothschild*, etc., etc. J'ai cultivé presque toutes ces espèces dont les fruits sont excellents. Mais, après une sélection qui a duré plusieurs années, je m'en suis tenu au *Cayenne à feuilles lisses*, qui, tout en étant très agréable au goût, a l'avantage de ne point abîmer les mains comme toutes les autres espèces épineuses.

L'amateur qui voudra s'en rapporter à mon expérience de plusieurs années, cultivera donc uniquement l'Abakachy et le Cayenne à feuilles lisses. Malheureusement ces deux sortes ne peuvent pas facilement être cultivées dans la même bêche. L'Abakachy est beaucoup plus élané que le Cayenne, qui est trapu et presque bas.

MARIO LECHAUX,

Vice-Président de la Société Horticole et Viticole  
de la Gironde.

\* \*

*A propos du Phytomiza geniculata.* — Il y a quelques années déjà, dans une serre, se trouvaient des Anthémis attaqués par le *Phytomiza*, dans une autre, toute voisine, plus de cent Cinéraires, et dès que ces derniers commençaient à montrer leurs boutons apparaissaient les petites lignes blanches sur les feuilles, indices de l'invasion du *Phytomiza*.

Quelques bassinages au jus de tabac furent donnés sans résultat, ce qui devait être, car l'insecte se trouvant entre les deux épidermes des feuilles ne pouvait être atteint par le liquide insecticide. En désespoir de cause, l'idée nous vint

d'arroser les plantes avec le même liquide, c'est-à-dire la nicotine au centième et même à dose plus forte. Quelle ne fut pas notre surprise lorsqu'après quelques-uns de ces arrosages on vit le mal complètement enrayé et les Cinéraires reprendre leur végétation normale.

Nous n'affirmerons pas l'efficacité absolue de ce traitement, n'ayant pas eu depuis ce temps l'occasion de renouveler l'expérience, mais il serait fort intéressant, croyons-nous, pour l'horticulture, que de nouveaux essais vinsent confirmer ou annuler l'observation précitée.

Ce fait, à notre humble avis, peut s'expliquer fort bien. En effet, chacun sait que les Cinéraires, au moment où se montrent les boutons à fleurs, ont développé des quantités de petites racines ; le terreau, la terre de rempotage sont alors complètement envahis par un enchevêtrement de chevelu. Or, chaque radicule faisant l'effet d'une petite pompe aspirante soutire au sol le liquide nicotiné dont il a été arrosé, et celui-ci gagne, en empruntant l'appareil vasculaire, les parties les plus reculées de la plante, pénètre dans les feuilles, où il peut agir sur les insectes. La nicotine à petite dose (au millième) est facilement absorbée par les plantes d'après les recherches de P.-O. Réveil, et la solution gagne rapidement les feuilles, mais il ne faut pas répéter fréquemment les arrosages, car il est rare que les plantes herbacées résistent plus d'un mois à ce traitement, qui, dans le cas présent et employé avec discernement, peut donner des résultats appréciables, attendu la grande sensibilité des animaux à l'action de la nicotine.

(*L'Horticulture Nouvelle*).

\* \*

*Le Coupe-Bourgeon*, Charençon (Rynchite conique). — Au moment de reprendre le travail printanier des Poiriers et des Pommiers pour la formation des palmettes obliques, verticales ou cordons, je crois utile de signaler à l'attention

des arboriculteurs soucieux de faire du beau et de l'utile, une remarque que je fais depuis longtemps, pour éviter la désorganisation si souvent produite par le coupe-bourgeon au moment de sa ponte.

Tous ceux qui aiment à donner une forme régulière aux arbres qui leur sont confiés maudissent cet insecte, pour les ravages qu'il occasionne presque toujours sur le prolongement, qu'il préfère parmi les rameaux en végétation. Cela est d'autant plus facile à comprendre que le prolongement est presque toujours le rameau le plus vigoureux, par conséquent le plus tendre à ronger, pour déposer ses œufs.

La cavité du coupe-bourgeon est presque toujours en spirale, ce qui donne un grand développement à sa multiplication. Le rameau, une fois percé jusqu'au centre, se dessèche; de là il s'ensuit une désorganisation considérable dans l'équilibre de la sève, non seulement pour le prolongement, mais aussi, dans la préparation des boutons à fruits, qu'une déviation de la sève force de partir à bois.

Pour parer à cet inconvénient, j'ai remarqué qu'il était nécessaire, je dirai indispensable, d'attacher souvent les bourgeons de prolongement avec des joncs; ce prolongement étant bien appliqué sur la baguette charpentière, le coupe-bourgeon, gêné pour en faire le tour, est obligé d'avoir recours aux bourgeons latéraux pour y déposer sa ponte, ce qui a bien moins d'importance. C'est ainsi que, quarante-neuf fois sur cinquante, j'ai pu conserver mes prolongements intacts.

DUVOIR,

Vice-Secrétaire de la Section d'horticulture  
de Méru (Oise).

(Bulletin de la Société d'horticulture de Beauvais).

\*  
\* \*

Le « Meunier » des Laitues. — Par les hivers doux et humides, les plants hivernés de Laitues et de Romaines sont fréquemment contaminés par le « Meunier » ou « Blanc ».

Cette affection est due à un champignon microscopique appelé *Peronospora gangliiformis*, de Bary, ou *Bremia Lactuce*, Sacc.

Nous avons, en 1896, sauvé 6.000 pieds de Laitues et de Romaines en les seringuant quelques jours avant leur mise en place avec la solution suivante :

Sulfate de cuivre, 750 gr. pour 100 litres d'eau;

Cristaux de soude, 4 k. 500, dissous à part et mélangés à la solution ci-dessus au moment de s'en servir.

Toutes les feuilles âgées, très couvertes des spores d'hiver, séchèrent et tombèrent, et cela sans inconvénient ultérieur pour la croissance des plantes. La végétation consécutive resta exempte de « Meunier », et, après la mise en place, soit sous châssis à froid ou sur couches, soit sur couches à cloches, les salades pommèrent convenablement.

(Revue horticole.)

\*  
\* \*

Les Semis de Lobélias et les Fourmis. — Déjà l'an dernier nous avons remarqué que, dès que l'on apercevait quelques fourmis sur les pots ou terrines ensemencés de graines de Lobélias, aucune plantule ne se développait. Une observation minutieuse nous permet, cette année, d'affirmer que les fourmis affectionnent d'une façon toute particulière les graines de Lobélias. Dès qu'elles en ont découvert un semis, elles se mettent à l'œuvre, recherchent les graines et les emportent. En moins de vingt-quatre heures, toutes les semences sont exportées, et, conséquemment, il n'y a rien d'étonnant de n'obtenir aucune germination.

Il faut donc recouvrir les pots ou terrines d'une lame de verre jusqu'après la germination, ou employer tout autre moyen permettant d'éloigner les fourmis.

(L'Horticulture Nouvelle).

Observations faites dans la commune de Borest  
pendant les mois de

SEPTEMBRE 1898				OCTOBRE 1898			
DATE	HAUTEUR	TEMPÉRATURE		DATE	HAUTEUR	TEMPÉRATURE	
	D'EAU TOMBÉE	MAXIMA	MINIMA		D'EAU TOMBÉE	MAXIMA	MINIMA
1		23°	8°	1		25°0	4°
2		23 1	3 2	2		25	4 2
3		29 9	5 2	3		24 8	3 2
4		31 5	7 3	4		24 5	3 9
5		31 4	7 7	5		25	4 9
6		33 2	8	6		23 2	5
7		35	12	7		19 3	4 2
8		35 9	12 3	8		18 2	4 8
9		36 7	13 7	9		15 1	4 9
10		36 8	12 9	10		15 5	5
11		36 4	12 7	11		15	5 2
12	12 <sup>mm</sup> 7	22 4	10 3 <sup>(1)</sup>	12		15 3	5 1
13		22 5	9	13		16	4 9
14		23	8 3	14	2 <sup>mm</sup> 4	15 2	4 2
15		25	8	15	18 2	15 9	4 8
16		28	7	16	17 3	17 1	4 9
17		30 1	8 5	17	20 2	18	4
18		31 2	8	18		16 1	7
19	7 3	28	7 3	19	2	16 4	3 2
20		26 6	6 2	20	8 3	16 2	6 8
21		25 4	5 4	21		17 3	9 2
22		25	5	22		17 1	6 4
23		27 2	5 1	23		16 9	9 2
24		27 3	4 3	24		16 6	9
25		25	0 2	25		16	8 6
26		21	1 2	26		17 3	8 7
27		23 2	-1	27		17 2	9 3
28	0 5	22	2 1	28		16 4	9 2
29		24 2	2 3	29		15 9	9 3
30		25	3 8	30	12 2	16 2	9 1
31				31		16	9
Total	20 <sup>mm</sup> 5	M <sup>mm</sup>		Total	80 <sup>mm</sup> 6	M <sup>mm</sup>	M <sup>mm</sup>

(1) Orage le matin.

Dressé par l'instituteur soussigné.

LAVALLÉE.

Conformément au Règlement,  
les Leçons d'Horticulture sont suspendues  
pendant le Mois de Décembre.

Réunions des Sections pendant le Mois  
de Décembre.

- Senlis. .... Dimanche 4, à 2 h. 1/2, au local de la Société.
- Crépy-en-Valois ..... Dimanche 11, à 2 heures, à l'Ecole des garçons.
- Betz ..... Jeudi 15, à 2 h., à la Mairie.
- Pont-Sainte-Maxence ... Dimanche 18, à 2 h., à la Mairie.
- Nanteuil-le-Haudouin.. Jeudi 22, à 2 h., à la Mairie.
- Creil ..... Dimanche 25, à 2 h., à la Mairie.

N. B. Les Sections sont invitées à procéder au renouvellement de leur Bureau.

Nous rappelons aux personnes qui ont des communications à faire relativement à l'Insectologie et à l'Apiculture, de bien vouloir les adresser à M. Hardret, secrétaire pour l'Apiculture.

A LOUER, A PONT-SAINTE-MAXENCE

MAISON D'HABITATION

avec vastes bâtiments et terrains propres à la culture légumière  
et à la production du lait.

Ecoulement des produits facile et sur place.

ON DONNERAIT CHEPTEL AU BESOIN

S'adresser à Pont, à M. Conin.

Senlis. — Imp. Novian.

# AVIS

## Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

*Pour une Case :*

1 fois . . . . .	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	10 fr.
3 fois de suite. . .	6 »»		12 fois de suite. . .	18 »»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

## Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

## Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

## Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.